

LE MAGAZINE
D'INFORMATION
MUNICIPALE

Mag' lissard

SEPT. 2021

n°7

BULLETIN BIMESTRIEL



PAGE 3
Information mairie



PAGE 8
Un peu d'histoire...



PAGE 10
Le coin des associations

www.malissard.fr

Renseignements utiles

Mairie

5, place de la mairie
26120 Malissard
Tél. : 04 75 85 22 00
Fax : 04 75 85 45 77
mail : contact.accueil@malissard.fr

Horaires de réception du public

Lundi et mercredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Mardi et vendredi de 8h00 à 12h30 fermé le jeudi

Vous pourrez rencontrer vos élus à la mairie

Maire : Jean-Marc VALLA sur rendez-vous.

Adjoint aux finances : Jean-Marc SOUCIET sur rendez-vous.

Adjointe à l'éducation, à la jeunesse, et aux affaires sociales : Laure BLANDIN-JOUBERT sur rendez-vous.

Adjoint à la communication : Laurent BARRAL le mardi après-midi ou le vendredi après-midi sur rendez-vous.

Adjointe à l'environnement et à la sécurité : Évelyne CHALÉAT le samedi matin sur rendez-vous.

Adjoint à l'urbanisme : Pascal ALBOUSSIÈRE le mardi matin sur rendez-vous.

Adjointe à l'animation, aux associations, à la culture et aux sports : Florence BRES-DUFOUR le lundi matin sur rendez-vous.

Marché

Mercredi matin de 8h00 à 12h00
Place de la poste

Agence Postale Communale

04 75 85 87 74
Ouvverte du lundi au samedi de 9h30 à 12h30.

Pharmacie 04 75 85 26 54

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 3915

Bibliothèque 04 75 85 47 69

Ouverture :
• lundi de 16h15 à 18h00
• mercredi de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00
• samedi de 10h00 à 12h00

Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s de Malissard

Les Permanences Infos/ Conseils :

Accueil sur RDV auprès du RAM Valence-antenne Beaumont Malissard Montéleger, pour obtenir la liste des assistantes maternelles ou être accompagné dans les démarches liées au contrat :

Contact : Tél. 04 75 55 30 82

Mail : ram-valence@valenceromansagglo.fr
Permanence du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00 et le mercredi toute la journée.

VALENCE ROMANS AGGLO

Standard - Tél. : 04 75 81 30 30

Déchets :

La gestion des déchets est gérée par Valence Romans Agglo.

Informations et renseignements à : dechets@valenceromansagglo.fr

Le ramassage des ordures ménagères a lieu

les mercredis matins et samedis matins selon les secteurs, y compris les jours fériés (sauf le 1^{er} mai).

La collecte des déchets dangereux se fait uniquement les troisièmes lundis du mois de 15h à 18h. Les déchets seront immédiatement emportés par le camion de collecte afin d'éviter le stockage sur site.

Déchèteries les plus proches :

Beaumont-Lès-Valence

Z.A. les Moriettes
Lundi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00
Samedi 9h00 17h00 sans interruption

Montvendre

Quartier le Molle
Lundi, mercredi, vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Mardi et jeudi de 15h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 17h00 sans interruption

Des bennes dédiées aux déchets d'ameublement sont disponibles dans les déchèteries de : Marches, Alixan, Etoile-sur-Rhône et Saint-Marcel-lès-Valence.

Assainissement et eaux pluviales

assainissement@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 75 41 33

Éclairage public

eclairage.public.sud@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 75 41 54

Valence Romans déplacements

secretariat@valenceromansdeplacements.fr
Site internet : www.valenceromansdeplacements.fr
Tél. : 04 75 60 26 70

Service patrimoine - pays d'art et d'histoire

villedartetdhistoire@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 79 20 86

Maison de l'habitat

44 rue Faventines - 26000 Valence
Tél. : 04 75 79 04 01

SIEPV (Syndicat Intercommunal des eaux de la Plaine de Valence)

Tél. : 04 75 58 83 91

Etat civil

Cartes nationales d'identité et passeports

Pour la création ou le renouvellement de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport, il convient de faire votre demande sur le site Internet : <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>.

Une fois votre dossier validé, il vous faudra prendre rendez-vous auprès de n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Les communes les plus proches sont : Chabeuil, Valence, Bourg-lès-Valence et Portes-lès-Valence.

Recensement citoyen :

Tout Français, lorsqu'il atteint ses 16 ans, doit se faire recenser auprès de la mairie de sa

Commune. Il doit présenter une pièce d'identité justifiant de sa nationalité française, d'un justificatif de domicile et du livret de famille à jour. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics, dont le permis de conduire.

Le recensement permet notamment l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans. La Journée Défense et Citoyenneté est remplacée par un suivi sur Internet pendant la durée de la pandémie.

Maison Médicale Malissard

Médecins : 04 75 80 26 26

Dentistes : 04 75 85 26 49

Infirmières

M^{me} BEDROSSIAN :

1, allée des Écoliers 26120 Malissard
Tél. : 06 62 16 08 44

Cabinet infirmier des Véores :

5, rue de l'église 26120 Malissard
Tél. : 04 75 25 40 83

M^{me} Céline AUBERT (IDE/puéricultrice)

M^{me} Anne-Lise DELORBRE (IDE)

M^{me} Élodie QUINSON (IDE)

M^{me} Fabienne REYNAUD (IDE)

M^{me} Laure SOUCHON (IDE)

M^{me} Lætitia VALETTE (IDE)

Permanence au cabinet tous les mardis de 7h00 à 10h00 sans RDV (sur rendez-vous en période de Covid) hors vacances scolaires et jours fériés.

Cabinet infirmier :

4, avenue du Vercors 26120 Malissard
Tél. : 06 95 86 36 25

M. Raphaël HEGEDUESS (IDE)

M. Ghislain VENDEL (IDE)

Permanence au cabinet tous les vendredis sans RDV de 7h30 à 11h00 hors vacances scolaires et jours fériés.

Cabinet de Kinésithérapeutes :

2 bis, rue des 3 bûches
sur rendez-vous au 04.75.85.42.39

Ostéopathes :

M^{me} Aurélie VANTARD,
4 avenue du Vercors
sur rendez-vous au 06.58.93.79.23

M^{me} Marlène FIORE,
9, place de la mairie
sur rendez-vous au 06.70.19.37.80
ou sur internet à www.zenrdv.com

M. Mathieu DERMENT,
9, place de la mairie
sur rendez-vous au 06.70.15.99.49 ou sur rendez-vous à www.osteopathemalissard.com

Vétérinaire

M. Marco GUFFANTI - 61 place Émile Courthial
Tél. : 04.75.79.16.71
mail : ilguzza@gmail.com

Responsable publication : **Mairie de Malissard**

Directeur de publication : Jean-Marc VALLA

Rédaction : Laurent BARRAL, Sylviane DUPRET et Fabienne ESPOSITO

Dépôt légal : **Septembre 2021**

Création graphique et impression :

A.J.C. Impression
26120 Chabeuil





Edito du Maire

Chères Malissardoises, chers Malissardois,
Au moment où paraîtront ces lignes, la rentrée aura eu lieu. Je m'adresse à vous alors que le « Pass sanitaire » vient d'être mis en place. L'avenir nous dira (peut-être) si la décision était pertinente ou pas. Pour le bien-être de tous je vous conseille de le respecter.

Le début de l'été a été agréable (météo mise à part). Nous avons retrouvé la liberté de vivre comme avant. Grâce au travail de la commission animation et du personnel communal, les festivités du 14 juillet ont pu avoir lieu. Cet événement fut une réussite totale. Nous avons échappé à la pluie et vous avez été très nombreux à répondre présents. Quel bonheur de se retrouver pour partager un moment convivial si important.

Si rien ne change, la fête de la Saint-Maurice sera maintenue. Nous devons bien entendu appliquer les contraintes sanitaires en vigueur.

Nous espérons que la situation sanitaire ne viendra pas contrarier les différentes activités associatives et, que la rentrée scolaire se passera dans les meilleures conditions possibles.

Les élus et le personnel communal resteront présents à vos côtés pour vous accompagner tout au long de cette période particulière.

L'avenir est chargé de doutes et un 4^{ème} confinement nous menace. Je ne peux que vous inciter à vous faire vacciner.

Je vous souhaite un bel automne.

Malissardoisement vôtre !

Jean-Marc VALLA



Vous pouvez dès à présent vous inscrire à la newsletter sur le site internet de la commune qui vous proposera régulièrement des sondages.

Site internet : www.malissard.fr

JEUX DE MOTS ET D'HUMOUR

Monsieur Lamerre a épousé mademoiselle Lepère. De ce mariage est né un fils qui est devenu le maire de la commune.

Monsieur c'est le père, Madame c'est la Mère, et les deux font la paire.

Le fils est le maire Lamerre. Le père quoique père est resté Lamerre mais la mère avant d'être Lamerre était bien Lepère.

Le père est donc le père sans être Lepère puisqu'il est né Lamerre, et la mère est Lamerre, étant née Lepère, mais n'a jamais été maire.

Le père n'est pas mère, tout en étant Lamerre.

Si la mère meurt, Lamerre qui est le père et qui n'a jamais été Lepère pas plus qu'il n'a été le père de la mère du maire, le père, dis-je, devenant veuf, la perd, et le père Lamerre ainsi que le maire Lamerre, perdent la tête et moi aussi...

Etat civil



Naissance

Nolan BALDY
né le 15/07/2021

Alice CARON
née le 31/07/2021



Mariages

• Huy Thang DANG et
Yvette BRAGAGNOLO
le 10/07/2021

• Laurent CONROZIER
et Valérie RABATEL
le 31/07/2021



Décès

- Paulette ALBOUSSIÈRE
veuve ROCHATAIN le 17/07/2021
- Jean-Claude BERNA le 02/08/2021
- Georgette RENOUX
épouse BOULLAND le 07/08/2021

« Dans notre école extraordinaire ... »

Une année scolaire s'achève et malgré les difficultés liées à la situation sanitaire, les projets ont pu aboutir.

Atelier peinture avec Sylvie :

Réalisation de fresques murales sur le thème des fleurs dans le patio rebaptisé « Dans notre jardin extraordinaire ».

Nos panneaux illuminent également la cour d'école sur le thème des personnages des contes.

Les sorties scolaires :

Au cours des derniers mois, les enfants ont profité des sorties organisées par les maîtresses au « **Centre Musiflore** » à Crupies et au « **Jardin des oiseaux** » à Upie.

Les animaux et les oiseaux ont pu dévoiler leurs plus belles parures.

Un grand MERCI à la mairie et à « l'association pour l'école maternelle de Malissard » pour le financement de ces beaux projets.



Les commissions



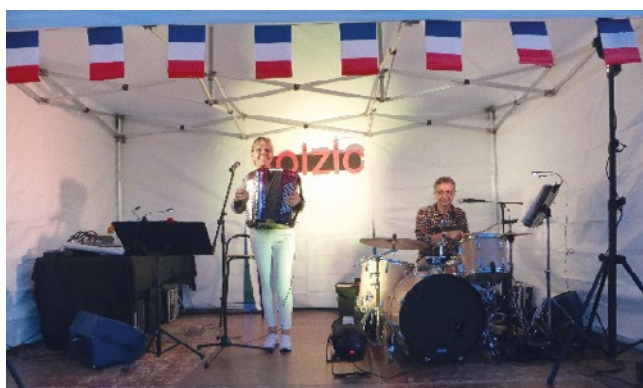
Commission Animation Associations Sports et Culture

Nous espérons que vous avez passé un bel été et que les vacances se sont bien déroulées pour petits et grands.

Les dernières animations au sein de notre village ont beaucoup plu et nous vous remercions de vos retours chaleureux. De beaux et bons moments sont prévus dans les mois à venir...

Le 13 Juillet, nous avons pu apprécier l'orchestre « Soizic Duo », qui a fait danser les Malissardois jusqu'au bout de la nuit. Au cours de la soirée un superbe feu d'artifice a illuminé le ciel de Malissard.

Nous remercions le personnel municipal, notamment les agents des services techniques, pour la mise en place des installations malgré le temps incertain et les contraintes sanitaires imposées.



Le forum des associations a eu lieu le vendredi 3 septembre. Pour retrouver l'ensemble des activités proposées par les associations de Malissard pour l'année 2021/2022, nous vous invitons à consulter le site internet de la commune.

La fête de la St-Maurice est maintenue et, sous réserve des contraintes sanitaires, en voici le programme :

Samedi 18 septembre : courseton traditionnel pour petits et grands, rendez-vous à 9h30 devant la boîte à livres. Les membres du club pédestre et de l'association Malidon veilleront à ce que petits et grands coureurs ne manquent de rien sur le parcours.

Dimanche 19 septembre : Brocante et marché artisanal toute la journée dans le centre du village.

La Fête Foraine sera présente tout le weekend place Emile Courthial,

Les particuliers et les professionnels intéressés pour participer à la brocante devront s'inscrire en mairie.

Petit clin d'œil à tous nos commerçants qui, malgré les contraintes sanitaires, sont toujours présents et qui maintiennent la vie au sein du village.

Bonne Rentrée à tous et prenez soin de vous !



La commission Sécurité, Sûreté et Environnement

Lutte contre l'ambrosie

Comme chaque année avec l'été, l'ambrosie réapparaît et l'interruption du cycle biologique de la plante devient une priorité pour l'ensemble des communes de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Ainsi, nos référents ont sillonné notre village mi-juillet pour recenser les foyers d'ambrosie sur la voirie et les terrains publics et privés. La réalisation de cette cartographie a permis de cibler les propriétaires de ces surfaces (domaine public de l'Etat, collectivité territoriale, établissement public, particuliers...) et de leur rappeler leurs obligations par courrier.

Tout refus de destruction constitue une infraction.

L'élimination des plants d'ambrosie doit se faire avant la pollinisa-

tion (floraison), pour éviter les émissions de pollen qui sont source d'allergie chez de nombreuses personnes. Une intervention avant la grenaison est donc indispensable pour empêcher la constitution de stocks de graines dans les sols et/ou la reproduction asexuée par drageonnage.

La destruction non chimique doit être privilégiée par la mise en œuvre d'un arrachage manuel, du travail du sol, du broyage, de tontes... Ces techniques sont à répéter autant de fois que nécessaire afin d'empêcher une nouvelle floraison et par conséquent la grenaison. Les exploitants agricoles veilleront à détruire l'ambrosie jusqu'en limite cadastrale des parcelles exploitées y compris les talus, fossés, chemins...

Cette lutte curative permet de détruire les plants d'ambrosie et de réduire au maximum leur implantation et leur prolifération. Vous pouvez, vous aussi, participer à cette éradication en signalant la présence d'ambrosie via :

L'onglet « signalement ambrosie » de la plateforme www.signalement-ambrosie.fr

L'application mobile « signalement ambrosie »

Mail à l'adresse contact@signalement-ambrosie.fr

Téléphone au 0 972 376 888

Mes déchets, je les emmène, je les trie

Les coûts liés aux activités de collecte et de traitement des déchets ne cessent d'augmenter (+ 2 % par an). Voilà pourquoi l'Agglo travaille à l'optimisation de son service de collecte dans un souci de maîtrise de la dépense publique.

Dans ce contexte, l'Agglo propose aux communes de moins de 10 000 habitants un changement de mode de collecte des ordures ménagères. Concrètement, l'ensemble des bacs à roulettes est remplacé par des conteneurs semi-enterrés. Quant au tri, une double action est prévue avec la densification du nombre de conteneurs et le remplacement à neuf de l'ensemble du parc.

Ainsi, depuis 2018, plus de 350 conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères et 550 conteneurs aériens pour le tri ont déjà été installés sur les 22 communes qui ont bénéficié de ce dispositif.

Ce qui a changé pour les habitants des communes concernées. La collecte des ordures ménagères se fait exclusivement en apport volontaire via des conteneurs semi-enterrés de 5 m³. Les usagers doivent déposer leurs sacs d'ordures ménagères directement dans ces conteneurs, répartis en plusieurs points sur chaque commune. Attention, ces équipements ne peuvent accueillir que des sacs d'un volume maximum de 50 litres.

Le nombre de conteneurs de tri a été augmenté soit par ajout sur des points existants, soit par la création de nouveaux points. Tous les points de tri sont équipés au minimum d'un conteneur aérien par flux de tri, à savoir :

- flaconnages plastiques/briques alimentaires/emballages métalliques
- papiers/cartons
- bouteilles, pots et bocaux en verre

De plus, profitant de ce renouvellement, l'Agglo a décidé d'équiper des points de tri de conteneurs accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).



Quoi de neuf côté Urbanisme ?

La période estivale et le virus, toujours présent, ont ralenti nos projets. La reprise en septembre, l'année 2022 et les suivantes devraient voir notre village se transformer et s'embellir.

Groupe scolaire

Nous attendons un retour du programmiste FLORES, suite à notre nouvelle demande, et un cahier des charges quelque peu modifié pour tenir compte de contraintes budgétaires de la commune.

Côté démolition des bâtiments, il y a un peu de retard sur le planning initial : le désamiantage terminé, les travaux devraient reprendre début septembre.

Tennis/Pétanque

Le permis de construire a été déposé. Le délai d'instruction est de 5 mois (norme accessibilité et incendie obligent).

Ancienne Poste

Un projet commercial devrait voir le jour... nous espérons pouvoir vous dévoiler son contenu dans un prochain bulletin.

Travaux

Comme chaque année, et afin d'éviter la dégradation des routes, des reprises sommaires de goudron gravillonné ont été effectuées sur la commune.

Un enrobé a été mis en place chemin de la forêt où la route est de plus en plus empruntée.

En accord avec la ville de Valence, un stop sera installé sur la ligne droite pour améliorer la sécurité (carrefour chemin de la forêt/ route de la forêt aux martins).



La commission Finances

SÉCURITÉ

Piratage, bombes logiques, espion sur la toile, virus, cheval de Troie, malware, cookies, intrusion de système ... Tous les jours, des dégâts considérables surviennent dans les données informatiques de milliers de serveurs qui sont pillées, rançonnées, détournées, revendues dans un but le plus souvent mercantile.

Même les plus aguerris subissent des attaques quotidiennes et c'est une course effrénée entre les méchants et les gentils.

Il est loin le temps où il suffisait de fermer à double tour dans un coffre ou un bureau, ce qu'il nous semblait utile de protéger. On ne craignait que le vrai voleur ou le perceur de coffre ! Avec l'essor d'internet, les menaces peuvent venir de l'autre bout de la planète en une fraction de seconde, et c'est un jeu où de nombreux petits génies excellent.

Alors la mairie de Malissard ce n'est pas le Pentagone, mais nous avons eu une réelle prise de conscience de notre fragilité quant à la protection des données. Sans être paranoïaque, ces institutions plus fragiles que sont les mairies, restent une cible attractive des petits malins qui sont là pour mettre le bazar et, si possible, extorquer des fonds en bloquant les systèmes.

En la matière, notre action déclinée sur 2021 est la suivante :

- Mise à niveau des logiciels dans leur dernière version.
- Mise en place de deux profils par poste de travail. Un pour l'utilisateur et son environnement de travail et un pour l'administrateur pour toute intervention visant à installer ou à modifier la configuration.
- Sauvegarde externalisée et redondante quotidienne
- Renforcement des mots de passe et de leur fréquence
- Séparation virtuelle des réseaux informatiques en fonction de leur utilisation
- Sensibilisation des utilisateurs

SOLUTIONS MATERIELLES

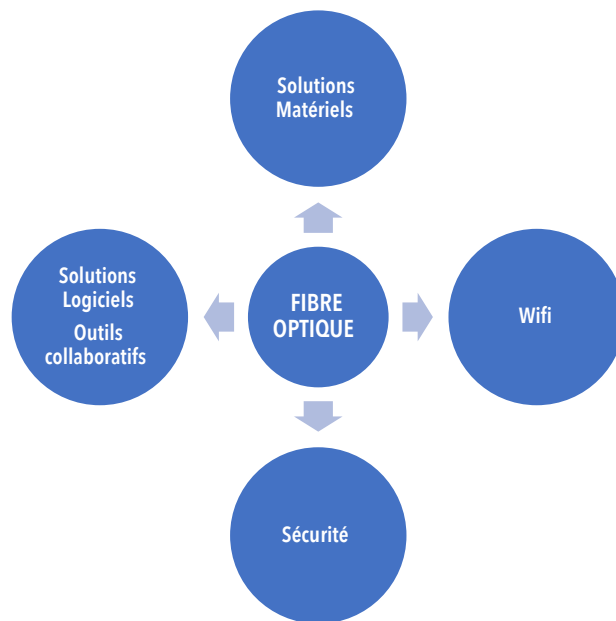
Un bon artisan a de bons outils. Vous connaissez tous le proverbe. En revanche, on peut mettre cette affirmation à toutes les sauces. Avec de mauvais outils, on ne peut pas être un bon artisan. Et puis les outils, lesquels choisir ? Acheter un nouveau marteau, le risque est faible et ce n'est pas cher, mais dès qu'on parle d'informatique, tous les gourous sont là avec leur propre langue, leur potion à rallonge, et vos certitudes sont rapidement ébranlées par le discours des pros. Donc vous faites appel à un ami.

Dans une collectivité comme la mairie de Malissard, cet ami, c'est votre partenaire informatique. Attention aux outsiders ! Une bonne relation de confiance est nécessaire et si vous avez pu tester ses compétences depuis quelques années, alors c'est encore mieux.

Vous partez d'un état des lieux, vous exprimez vos besoins et lui sera là pour vous aider dans vos choix. Mais attention, c'est vous le boss ! Certes, il reste le professionnel, mais vous, vous connaissez vos équipes, vos projets, vos limites ... et aussi votre budget.

En la matière, notre action déclinée sur 2021 est la suivante :

- Changement du serveur central en fin de vie
- Remplacement de postes de travail par des portables pour les agents pouvant faire du télétravail et le reste par des postes fixes.
- Mise en place de la visio-conférence dans la salle du conseil
- Mise en place de doubles écrans quand nécessaire
- Réhabilitation de la baie informatique
- En commande des stations d'accueil pour améliorer le poste de travail et encourager le télétravail avec un maximum de convivialité dans les déplacements.



WIFI

Encore un mot venu des Anglo-saxons ! Il y a un premier avantage, c'est qu'il existe dans le petit Larousse. Donc si vous jouez au scrabble, le W compte pour une lettre à 10 points ... le deuxième avantage, c'est qu'il va vous éviter de trainer des câbles partout pour vous connecter à un réseau privé (chez vous), public (par exemple à la gare TGV), ou professionnel (dans votre entreprise). Donc, si vous voulez rester, comment dire, « vintage », dites seulement « connexion sans fil » en lieu et place du terme wifi.

Mais attention, ce n'est pas « open bar » ! seules les personnes autorisées peuvent accéder au réseau auquel vous vous connectez. C'est la fameuse clé ou mot de passe qui sont demandés à la connexion. En la matière, notre action déclinée sur 2021 est la suivante :

- Déploiement de trois bornes wifi au sein de la mairie pour couvrir tout le périmètre.
- Déploiement d'une borne à l'ECA pour la bibliothèque et les associations
- Déploiement de bornes à l'école primaire pour que les élèves puissent se servir prochainement des tablettes mises à dispositions par l'agglomération.

Création de deux réseaux séparés étanches, un pour le personnel administratif et l'autre pour le reste des utilisateurs.

SOLUTIONS LOGICIELLES

Tous ceux qui utilisent l'informatique le savent. Rien de pire que de ne pas être à jour dans les versions logicielles. Vous recevez une pièce jointe d'un partenaire ou d'un collègue et vous ne pouvez pas l'ouvrir ! Vous voulez partager un dossier unique mais vous ne savez pas où le mettre ! Un fournisseur vous propose une visio-conférence mais vous n'êtes pas équipé pour la réaliser ! Vous voulez gérer un calendrier partagé mais tout le monde ne peut pas le faire !

Au sein de la mairie de Malissard, nous avons voulu nous tourner vers des solutions pérennes et reconnues par tous les acteurs du marché. En l'occurrence nous avons choisi la solution de Microsoft OFFICE 365 pour tous décliné sur une harmonisation des versions Windows avec W10.

Outre la suite bureautique maintenant uniforme pour tous, nous bénéficions aussi de tous ces outils complémentaires liés à ce choix comme One Drive (Espace de stockage dans le cloud), Exchange in line (messagerie), Teams (logiciel de visio-conférence) et bien d'autres.

Ce choix a un coût mais il est nécessaire pour hisser le système d'information de la mairie de Malissard à un bon niveau compte tenu des enjeux qui vont se présenter dans les années à venir.

- Passage sur le système d'exploitation Windows 10 pour tous les postes afin de rester compatible avec toutes les nouvelles versions de logiciel.
- Mise en place d'une adresse mail en « Malissard.fr » pour les agents et les élus avec un calendrier partagé.
- Antivirus dernière génération.

LA FIBRE

Nous avons déjà développé ce thème au niveau de la commune dans nos précédents numéros du Mag'LISSARD et comme une partie de nos concitoyens, et ce malgré les efforts de déploiement par opérateurs, c'est un sujet qui reste sensible. Compte tenu des besoins en débit et en connectivité croissants, quand on n'a pas la fibre, c'est un peu comme si on n'avait pas de réfrigérateur. Cela devient indispensable pour travailler, pour se cultiver, et encourager cette ouverture sur le monde au travers de médias sans cesse plus gourmands, en terme de débit.

Elle devient INDISPENSABLE. Nous en sommes convaincus.

Vous avez sans doute vu certains petits travaux autour de la mairie ces derniers mois. Maintenant, on vous dit tout : la fibre est en place à la mairie de MALISSARD. Nous avons pris une offre fibre Orange dite FTTO pour les PME et collectivités. Nous sommes parmi les 4 premières petites collectivités de la Drôme à migrer sur ce type de raccordement.

- Le débit est garanti, la liaison est surveillée en permanence avec une garantie de remise en service de 4h.
- L'intégralité des communications téléphoniques passent maintenant sur la fibre ce qui nous permet de supprimer les accès analogiques sur le câble cuivre. Ceci de la même manière que les particuliers ont leur téléphone fixe sur la box internet.

Tout le monde est content ! Le personnel communal, les élus, et les visiteurs. Nous avons profité de ce changement pour optimiser son utilisation et avons amené le noyau fibre de la mairie vers d'autres bâtiments.

En septembre, la fibre sera disponible à la maison des associations (école de musique et bibliothèque), aux écoles, à la salle des fêtes et ce jusqu'au tennis et à la pétanque.

Nous sommes en passe de supprimer tous les accès téléphoniques autonomes dans les bâtiments administratifs autour de la mairie afin d'avoir des gains financiers et techniques significatifs doublé d'un confort d'utilisation sans précédent.

Conclusion

Bien évidemment, l'informatique n'est pas une fin en soi mais il était indispensable d'aborder notre mandat avec des outils et un système d'information tourné vers l'efficacité, le partage de données, et l'intégration de nouveaux outils qui vont monter en puissance et se mettre au service des équipes. Tout cela a un coût : environ 60.000 euros ont été affectés à cette thématique. Malissard grandit, et ses concitoyens sont en droit d'exiger que sa commune bénéficie des dernières technologies pour gérer avec efficacité les enjeux de demain.

Les entreprises suivantes ont travaillé à la mise en œuvre de ces investissements :

- LD System pour l'informatique matériel et logiciel
- GPscreen pour la visio-conférence
- ORANGE pour la fibre et l'accès internet
- Roland GARD pour les câblages cuivre et fibres privés
- SPIE et CHAPON pour les travaux de génie civile

Jean-Marc SOUCIET

NOUVEAU SUR LA COMMUNE

Orpi

Des femmes et des hommes
pour votre bien



Thierry LEGROS

Conseiller en Immobilier
RSAC 898 859 707



ORPI Carrot Immobilier
83 Avenue Marc Urtin
26500 Bourg-lès-Valence
T. : 04 27 24 06 18
M. : 06 75 59 02 14

tlegros@orpi.com
www.orpi.com/carrot-immobilier
www.orpi.com

MA MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE



Pour une étude personnalisée, prenez
rendez-vous à la permanence
qui se tiendra en Mairie de Malissard

**Lundi 20 septembre
et
Mercredi 29 sept. 2021**

Permanences sur rendez-vous en
appelant au 06 16 24 92 28



La santé de tous, un bien précieux.
Parce que nous avons tous droit à la santé !





Photos souvenirs

en attendant le retour de notre fête communale de la Saint Maurice.

Petit clin d'œil : Daniel CHRISOSTOME a été élu à Malissard et il est également l'arrière-grand-père de deux élus actuels.



Fête des bouviers 1949 : Famille Joseph COUPIER



Fête des bouviers 1949



Fête des bouviers Malissard 1949 :

Les Quêteuses : Andrée BOULON, Michèle COUPIER, Monique SABATIER, Mlle RONIN, Andrée MARILLET. Au volant Daniel CHRISOSTOME

Association SCOOTARDROME

Le 11 juillet dernier l'association Scootardrome, à l'occasion de ses 10 ans d'existence, a organisé son **1^{er} rassemblement interclubs de scooters vintages** en tôle. 27 deux roues (25 vespas 1 lml et 1 Lambretta) venant de Bourgogne, de l'Isère, du Rhône, du sud-est et bien évidemment de Drôme et d'Ardèche ont pris le départ du restaurant «la table des couleurs» à Valence pour rejoindre son point d'arrivée « au clos des Tanneurs» restaurant à Romans sur Isère.

Nous sommes passés à Malissard où nous avons fait une halte pour présenter nos engins. Beaucoup de Malissardois ont été surpris et ravis de pouvoir retrouver des anciens véhicules à moteur... Puis nous avons pris la direction de Peyrus (col des Limouches), col de Léoncel, col de Tourniol, Barbières, Chatuzange-le-Goubet, Bourg-de-Péage et enfin Romans-sur-Isère.

Un arrêt ravitaillement a été organisé en collaboration avec la brasserie de Barbières, lieu atypique à visiter.

Au total il y avait 45 personnes qui prirent place au restaurant et chacun est reparti avec un t-shirt de l'événement. Scootardrome tient à remercier Julien Catteau pour les deux restaurants, Pierre Giroud et sa femme pour la brasserie, et tous les participants de cette première édition.

Rendez-vous l'année prochaine pour un « RUN » en Ardèche.



Les articles du prochain
bulletin municipal devront
être envoyés avant le
10 octobre 2021.
Rendez-vous
dans vos boîtes aux lettres
début novembre.

Ecole de Musique



INSCRIPTIONS DES A PRESENT

SUR LE SITE INTERNET :

 ecoledemusique-malissard.com

Retrouvez toutes les modalités d'inscription, horaires, cours et tarifs....

En avant la musique
dès 4 ans
à Malissard !!!



@ecoledemusique.malissard

Y'a d'la VOIX !

Atelier Ados/Adultes

**Nouveauté
2021**

Travail vocal collectif, répertoire varié, seul ou à plusieurs, interprétation et mise en scène de chansons pour la création d'un spectacle musical mêlant chansons, sketches, scènes de théâtre, humour et poésie, selon les envies et possibilités des participants...

MARDI de 19h45 à 20h45

Dès le 21 septembre 2021 avec Edwige
(2 séances d'essais possibles
sur inscription préalable)



<http://www.ecoledemusique-malissard.com>



EVEIL MUSICAL dès 4 ans !

Avec Edwige, les enfants découvriront les différents phénomènes sonores (corporels, instrumentaux, vocaux...)

Le MARDI de 17h00 à 17h45

Séances d'essais
les 21 et 28 septembre
2021

(avec inscription préalable obligatoire)

Informations sur le site internet :

<http://www.ecoledemusique-malissard.com>

Amicale Boules

Samedi 26 juin 2021, après un long confinement, l'amicale a organisé son 1^{er} concours amical au boulodrome Willy Margier, reprise toute en douceur avec huit quadrettes qui se sont affrontées en deux parties, peu importe les gagnants et les perdants, le but était de se retrouver après une longue interruption.

A l'issue de la journée un petit casse-croûte servi par l'association a contribué à redonner un peu de gaieté aux participants qui en avaient bien besoin, après plus d'un an sans la moindre compétition en espérant que l'activité boulistique reprenne son cours normal de manière durable.

Le vendredi 2 juillet, en soirée l'Amicale Boule a également organisé une rencontre corpo, dont le but est de faire découvrir notre activité à ceux qui ne la connaissent pas, 14 quadrettes se sont amicalement affrontées, issues du bâtiment, de la mécanique, de l'hydraulique, de la fonction publique, des lycéens, des retraités, des pompiers, des chasseurs, des pistons de la Raye, des élus de la commune et le tout nouveau conseiller départemental qui est venu nous rendre visite et bien sûr par des boulistes chevronnés qui leurs prodiguaient de précieux conseils.

Pour redonner des forces à tout ce beau monde exténué par la dépense d'énergie qu'il avait dû consentir, Jean-Pierre Sagnard et Michel Deloche, nos deux sociétaires chasseurs-charcutiers ont fait cuire de main de maître des saucisses et des pommes de terre à la chaudière, comme au bon vieux temps.

Après le repas, les convives sont repartis satisfaits en espérant se retrouver l'année prochaine au boulodrome.



Etoile Sportive Malissard

C'est la reprise à l'ES MALISSARD.

Petit à petit, l'ensemble des équipes a retrouvé le chemin de l'entraînement.

Ils étaient nombreux à fouler les magnifiques pelouses de Malissard après un stage d'été de perfectionnement qui fût une vraie réussite.

Le club recherche encore 2 ou 3 joueurs pour ces catégories :

- U15 (né en 2007/2008)
- U18 (né en 2004/2005/2006).

Débutants motivés acceptés.



Randonnée Pédestre : pratiquer en plein air à l'ère du Covid

La saison 2020-2021 s'est terminée dans des conditions très particulières. La pandémie nous a très perturbés pour la pratique de notre passion favorite. Mais nous avons fait de notre mieux pour essayer de vous proposer des randonnées dans ces circonstances difficiles afin de maintenir le lien social et garder une certaine convivialité.

A la reprise, nous maintiendrons le système **d'inscription aux sorties**, avec 24 places, mais la plage d'inscription sera étendue de vendredi 9h à lundi 12h précédant la randonnée. Seul les SMS ou courriels seront acceptés ! Il est important de mentionner le nom de la randonnée et votre propre nom, nous recevons encore des SMS «mystère» ou pour la mauvaise rando ! Vous recevrez toujours une confirmation.

Il est également souhaité la formation d'un **5^{ème} groupe de marche** «d'oxygénation», peut-être pas chaque semaine, et pas nécessairement le mardi. Cela dépendra d'abord de la demande, mais aussi de l'engagement de quelques personnes pour l'organisation. Pour marcher dans le cadre du CPM, il faut au minimum que le guide ait obtenu

son certificat de premier secours (aux frais du club). Pensez-y, un nouveau groupe ne pourra pas reposer sur les épaules d'une seule personne. Si vous êtes intéressé(e) par ce groupe, parlez-en autour de vous (surtout à ceux qui n'ont pas internet), et manifestez-vous auprès de Gill ou un autre membre du Conseil.

Les 3 bonnes raisons pour rejoindre un club :

- Pratiquer la randonnée en club permet de rester en bonne santé,
- Se voir proposer des randonnées variées avec un animateur,
- Rencontrer du monde et retrouver ce lien social.

Pensez bien à fournir votre certificat médical lors des inscriptions...

Si les conditions sanitaires le permettent, l'**Assemblée Générale** se tiendra le 24 septembre à 18h00 au Boulodrome.



L'association met en vente au profit du Téléthon :



**Cote du Rhône rouge
Vieilles Vignes 2019**

Médaille d'argent au concours
d'orange 2020.
(60% de grenache, 30% de Syrah
et 10% de Carignan) - 14°5

**6,50 € la bouteille
39 € le carton + 1 gratuite**



**Côte du Rhône rosé
Plaisirs Gourmands**

Grenache noir, Syrah,
Cinsault fruité,
idéal pour entrée
et barbecue - 12°5

**5,50 € la bouteille
33 € le carton**



Oignon

par filet de 5kg
4,00 €

par filet de 2 kg
2,50 €



Ail Violet
par filet de 2kg

6,00 €

▲ Contactez M. Gérard JOURDAN au 06.22.54.91.82



Malgré quelques difficultés à trouver des fruits un grand
choix de confitures : fraise, abricot, mûre, pêche, citron,
orange.....

▲ Contactez M. Bernard NEGRIER au 06.87.28.91.66.



Montéleger

Application stricte des règles sanitaires

Samedi 25 septembre dès 13h30

Place de l'ancien moulin

Pétanque organisée par la *Pétanque du Pétochin*

Dimanche 26 septembre 8h-17h

Parc de Lorient

Infos mucoviscidose, Recueil de dons

Restauration rapide

Animations pour petits et grands

Espace bien-être, Aérodanse

Animation musicale par Benjo

Vente de fleurs : pensées

Balade éducation canine en laisse (8h30, 9h30, 10h30)

Contact :

Nadette POULARD (nadette.poulard@gmail.com / 06 49 85 86 15 / 06 64 80 59 47)

PROGRAMME ET INFORMATIONS SUR VIRADES.ORG



Faites un don au **0 801 908 900** **Service & appel gratuits**

Ne pas jeter sur la voie publique

Fête de la Saint-Maurice

Samedi 18/09 à 9h30

Courseton
place de l'église
pour petits
et grands



Brocante et marché artisanal

dimanche 19/09

inscription en mairie



Lundi 20/09 défarade **ANNULÉE** Boulodrome



**Fête Foraine tout
le weekend**